



Les collégiens et les adultes formés à la Communication NonViolente cultivent un art de l'écoute pour aider les élèves ayant un différent à dialoguer.

Promoteurs de la Communication NonViolente

Vitry-sur-Seine. Tout au long de l'année, le collège Jean-Perrin a formé des élèves et des adultes à la Communication NonViolente*. Ils la pratiquent dans le service de médiation qu'ils proposent pendant la pause méridienne.

Tranquille, fatigué, seul, confus... Des smileys représentant des sentiments jonchent le sol. Treize élèves et seize adultes du collège Jean-Perrin se positionnent sur celui qu'ils ressentent. « Ce type de jeu décliné sous différentes formes et notions me permet de les mettre en situation, commente Christophe Vincent, formateur en Communication NonViolente (CNV). Mon objectif est de les aider à prendre conscience de ce qui se passe en eux, à cerner leurs besoins et ceux d'autrui. » La CNV est un art de la relation qui repose sur une écoute qui permet d'identifier les faits observables, les sentiments, les besoins et de formuler une demande concrète pour ouvrir le dialogue. Sa pratique est à la base

du dispositif de régulation des conflits par la médiation entre pairs mis en place au sein du collège. Les élèves médiateurs l'utilisent pour aider leurs camarades ayant un différend à communiquer et chercher une issue constructive au désaccord. Un projet porté par Sophie Rougevin-Baville, assistante prévention sécurité, qui a reçu le soutien financier du Conseil général dans le cadre du dispositif de soutien aux actions éducatives et citoyennes. Les projets subventionnés peuvent être à caractère culturel, sportif, socio-éducatif, citoyen, liés au développement durable ou à l'aide à la parentalité. Un jury se réunit une à deux fois par an pour les instruire. En 2013-2014, 67 actions ont été retenues

dans plus de 60 collèges pour une aide d'un montant global de 72 200 euros.

« AIDER MES CAMARADES »

« Quand on a des oppositions entre élèves, on se demande quoi faire pour éviter qu'ils en viennent aux mains, explique Sandrine Goncalves, professeur de mathématiques. Jérémy Galan, professeur d'EPS, fait déjà l'appel « en demandant aux élèves le sentiment qui les habite. Je sais ainsi comment chacun aborde mon cours. » Tareq, qui est en 5^e, confie : « Ce qui me motive, c'est de pouvoir aider mes camarades. Ils aiment bien me parler de leurs soucis. Je les écoute en appliquant les méthodes de CNV. » Les collégiens peuvent faire la demande d'une médiation en déposant un coupon dans une boîte aux lettres. Pendant la pause du déjeuner, les élèves médiateurs proposent leur aide aux élèves en conflit. Ils interviennent en binôme, avec la possibilité d'avoir recours à un adulte pour les soutenir. Une approche qui permet de prévenir la violence en milieu scolaire et de promouvoir la citoyenneté. ■

* L'expression Communication NonViolente est une marque déposée. Elle a été mise au point aux États-Unis dans les années 1960 par Marshall B. Rosenberg, docteur en psychologie clinique.

Les élus collégiens à mi-mandat

Les 210 conseillers généraux collégiens ont consacré leur première année de mandat à l'apprentissage de leur rôle et à choisir leurs axes de travail. Ils se sont répartis entre cinq commissions thématiques territoriales et trois commissions consultatives. Les premiers vont travailler à la mise en place de projets autour du handicap, des solidarités, des dangers des réseaux sociaux et du soutien aux enfants hospitalisés. Les seconds vont émettre des avis et formuler des propositions d'actions sur deux politiques départementales : la restauration scolaire et la sécurité routière. Les projets seront soumis au vote des conseillers généraux adultes en novembre. Une étape qui placera la 2^e année de leur mandat sous le signe du passage à l'action.